

*Mis au vote et approuvé par le Conseil d'administration du 10 Février 2010
et par l'assemblée générale ordinaire du 21 Mars 2010*

I – LES ENFANTS ADOPTES :

Caractéristiques des 21 enfants adoptés en 2009 :

EN CHINE 9 enfants

Les enfants sont âgés de 8 mois à 3 ans :

4 filles de moins d'un an, 1 fille d'un an et demi, 1 garçon de moins d'un an, 1 garçon d'un an et demi, 1 garçon de 2 ans, 1 garçon de 3 ans

AU BRESIL 10 enfants dont 4 fratries de 2 enfants

Les enfants sont âgés de 2 ans à 10 ans :

1 fille de 10 ans, 1 fille de 9 ans, 1 fille de 8 ans, 2 filles de 7 ans, 1 garçon de 9 ans, 1 garçon de 6 ans, 1 garçon de 5 ans, 1 garçon de 4 ans, 1 garçon de 2 ans.

AU PEROU 2 enfants

1 garçon de 4 ans, 1 garçon de 7 ans.

Les départements d'accueil

4 enfants dans le département du Rhône
3 enfants dans le département de la Savoie
3 enfants dans le département de l'Hérault
3 enfants dans le département de la Drôme
2 enfants dans le département de l'Isère
2 enfants dans le département de l'Ain
2 enfants dans le département de la Haute-Savoie
1 enfant dans le département du Gard
1 enfant dans le département de la Loire

II – LES ADOPTANTS

2 femmes célibataires et 15 couples mariés dont 3 couples avec un enfant et 1 couple avec 2 enfants :

Caractéristiques socio - professionnelles des adoptants :

Profession libérale (2) ; Ingénieur (3) ; Sans profession (2) ; Artisan (0) ; Cadres supérieurs et moyens (6) ; Enseignant/Professeur des écoles (5) ; Employés (10) ; Exploitant agricole (2)

III- ACTIVITE DE L'ASSOCIATION :

1/ L'accueil des candidats

COURRIERS DE DEMANDE D'ADOPTION RECUS EN 2009 : Nous avons reçu et répondu à 292 lettres.

Sur ces 292 lettres reçues, 11 étaient issues de couples résidant dans des départements où ne nous sommes pas autorisés à fonctionner pour l'adoption.

(Rappel) : départements où nous sommes habilités pour l'adoption

01-AIN, 03-ALLIER, 04-ALPES DE HAUTE PROVENCE, 05-HAUTES-ALPES, 06-ALPES MARITIMES, 07-ARDECHE, 11-AUDE, 12-AVEYRON, 13-BOUCHES DU RHONE, 15-CANTAL, 26-DROME, 30-GARD, 34-HERAULT, 38-ISERE, 42-LOIRE, 43-HAUTE-LOIRE, 48-LOZERE, 63-PUY DE DOME, 69-RHONE, 71-SAONE ET LOIRE, 73-SAVOIE, 74-HAUTE-SAVOIE, 83-VAR, 84-VAUCLUSE

Sur 281 lettres reçues et envoyées par des couples résidant dans des départements où nous sommes habilités pour l'adoption, nous avons adressé :

- . 73 questionnaires
- . 42 lettres de réflexion sur l'âge des enfants adoptables dans les pays où nous sommes habilités pour l'adoption et notamment pour le Brésil et le Pérou (enfants grands) dont 9 invitations à une réunion d'information sur la réalité de l'adoption au Brésil et au Pérou,
- . 63 demandes de documents complémentaires ou infos
- . 103 lettres de refus ; les demandes des postulants ne correspondant pas aux critères des pays où nous sommes représentés.

Sur les 73 questionnaires envoyés nous avons reçu en retour 50 questionnaires complétés

- . 50 propositions d'entretien ont été envoyées

Sur les 50 propositions d'entretien envoyées 19 propositions sont restées sans suite ; soit les couples n'ont pas donné suite soit la demande ne correspondait pas aux critères des pays où nous sommes représentés.

Suite aux entretiens réalisés 30 projets de mise en relation ont été adressés aux couples postulants

Au 31 décembre 2009 :

108 dossiers sont déposés au CCAA en Chine et en attente d'attribution

Pour info : en 2009 nous avons demandé l'annulation de 11 dossiers au CCAA en Chine suite à naissance, adoption et une fois pour séparation/divorce

20 dossiers sont en cours d'étude ou de réalisation avant envoi au CCAA en Chine

8 dossiers sont déposés dans des CEJA au Brésil et sont en attente d'attribution

4 dossiers sont en cours d'étude ou de réalisation avant envoi aux CEJA

3 dossiers sont déposés au MIMDES (Pérou) et sont en attente d'attribution

4 dossiers sont en cours d'étude ou de réalisation avant envoi au MIMDES

Pour cette année 2009 26 dossiers ont été envoyés dans les pays :

22 dossiers envoyés en CHINE (24 dossiers avaient été envoyés en 2008)

3 dossiers envoyés au BRÉSIL (4 dossiers avaient été envoyés en 2008)

1 dossier pour le PÉROU (4 dossiers avaient été envoyés en 2008)

2/ Les suivis post-adoption

Le nombre de suivis réalisés : 20, c'est-à-dire 20 visites à domiciles et 20 rapports rédigés

Pour les enfants adoptés en Chine :

8 seconds suivis post-adoption ont été effectués.

Pour les enfants adoptés au Brésil :

9 suivis post adoption dont 5 premiers suivis, 2 seconds suivis, 2 troisièmes suivis pour 13 enfants adoptés seuls ou en fratrie de 2 ou 3

Pour les enfants adoptés au Pérou :

3 suivis dont 2 premiers et 1 deuxième suivi pour 3 enfants.

PROCEDURES D'ADOPTION

Rappel des différentes étapes :

Réception des lettres de candidatures à l'adoption.

A la suite demande des copies des documents remis par l'ASE

Envoi de questionnaires ou de lettres adaptées

Entretien : présentation d'Edelweiss-Accueil, échanges autour du projet d'adoption et remise d'un document d'informations générales

Envoi d'un projet de mise en relation (PMR)

Après réception du PMR signé envoi aux candidats d'un document concernant le dossier à constituer pour une adoption en Chine, au Brésil ou au Pérou.

Nouvel entretien au cours duquel le dossier du candidat est vérifié

Rencontre avec une famille ayant adopté et apportant un témoignage.

Le couple adoptant envoie ou remet en mains propres au bureau de l'association son dossier constitué

Le bureau après son contrôle, se charge de l'envoi dans le pays

Dans l'attente d'une attribution d'enfant par les autorités compétentes, il est conseillé aux futurs parents de rencontrer des familles adoptives.

Une rencontre a lieu au moment de l'attribution

Une réunion de groupe a lieu avant le départ pour le pays de l'enfant : un document est remis à la famille, concernant le déroulement du séjour sur place, des informations pratiques et les formalités à accomplir au retour en France.

En fonction des pays, après l'arrivée des enfants, 2 à 8 rencontres avec les familles à leur domicile pour les suivis post-adoption doivent être effectuées avec rédaction de rapports.

IV –LES RELATIONS AVEC LES PAYS D'ORIGINE

RELATIONS AVEC LA BOLIVIE :

Un dossier de présentation d'Edelweiss-Accueil a été envoyé au Ministère de la justice de La Paz dans le but de proposer une coopération pour les enfants en 2008. Nous n'avons pas de réponse à ce jour. Sans réponse de la part des autorités boliviennes à nos courriers, nous considérons que le dossier est clos.

MISSION AU BENIN POUR UN PROJET HABILITATION

Par un courrier en date du 9 Janvier 2009 la Ministre de la famille et de la solidarité nationale béninoise s'est félicité de l'initiative prise par Edelweiss Accueil pour entreprendre une collaboration avec les structures étatiques de son pays qui ont en charge l'adoption d'enfants et lui a demandé d'attendre la ratification de la convention de la Haye avant d'établir une coopération concrète pour les enfants.

Par un courrier en date du 2 Décembre 2009 Edelweiss Accueil a informé Monsieur MONCHAU des démarches entreprises depuis l'été 2007 avec le BENIN, des contacts établis avec l'orphelinat de PARAKOU et avec les responsables locaux ayant en charge l'adoption, et de l'aide apporté par Edelweiss Espoir aux enfants de cet orphelinat.

RELATIONS AVEC LES PAYS OU DES ADOPTIONS SONT REALISEES AVEC EDELWEISS-ACCUEIL

A/ CHINE (pays convention de La Haye)

Depuis le début de la coopération entre la Chine et Edelweiss-Accueil 125 enfants ont été confiés pour leur adoption et 108 dossiers sont actuellement en attente d'attribution.

22 dossiers ont été envoyés en CHINE en 2009

A ce jour 20 dossiers sont en cours d'étude ou de réalisation avant envoi au CCAA.

Cette année, comme depuis trois ans déjà, un seul groupe de 9 parents est parti en Chine rencontrer leur enfant. L'attente a été longue, plus de 3 ans.

Pour la première fois, le groupe a été divisé en deux, les enfants étant dans des orphelinats dans deux provinces différentes. Tout le monde s'est retrouvé la deuxième semaine à Pékin pour les visas à l'Ambassade de France.

Pour la première fois également, 4 garçons faisaient partie du groupe et pour la première fois encore un enfant avait 3 ans.

Les parents en attente doivent commencer à évoluer quant au sexe et à l'âge de leur futur enfant.

Pour ce qui est de l'organisation sur place en Chine, elle a été encore une fois sans problème. Les parents sont rentrés enchantés.

Cécile, la nouvelle correspondante du Blas parle et écrit parfaitement notre langue et est très réactive.

Les relations avec le CCAA se font toujours par le biais de leur site. La situation n'évolue guère.

Réunion Inter OAA Chine

La réunion annuelle entre OAA habilités pour la Chine a eu lieu le 13 Octobre 2009 au siège de l'OAA Rayon de Soleil à Paris. Comme au cours des réunions précédentes, différents points importants ont été abordés : l'allongement du délai d'attente, le nombre d'adoptions réalisées en 2009 pour chaque OAA, le nombre de dossiers transmis en Chine, les relations avec les autorités chinoises, l'aide sur place, le retour aux racines et la poursuite des envois de dossiers pour 2010.

Une lettre, élaborée et signée par l'ensemble des OAA habilités pour la Chine, a été adressée aux couples en attente, afin de les informer de la situation qui est commune à tous les OAA et pour illustrer la réelle concertation qui existe entre tous les organismes concernés par l'adoption en Chine.

Commission suivi des enfants adoptés

8 seconds suivis ont été effectués en mai 2009 pour les enfants arrivés de Chine.

Les membres de l'équipe Suivis se sont, pour la plupart, réunis au court des supervisions qui ont été organisées le 26 avril et le 22 novembre 2009 en présence de la psychologue Christine Marcepoil.

Malgré l'espacement des suivis dû au ralentissement des attributions de Chine, l'organisation de l'équipe fonctionne bien et la réalisation des suivis se fait dans de bonnes conditions.

Deux nouveaux membres (une personne du département 42 et une personne du 34) sont intégrés dans l'équipe et commencent leur formation en binôme avec des membres expérimentés.

Une mission a pu être effectuée en Chine grâce à l'octroi d'une subvention par le Ministère des Affaires Etrangères - Service de l'Adoption Internationale.

B/ BRÉSIL (PAYS CONVENTION DE LA HAYE)

Pour rappel : Le Brésil a ratifié la convention de La Haye et elle est entrée en vigueur le 1er Juillet 1999

Depuis le début de la coopération entre le Brésil et Edelweiss-Accueil 43 enfants ont été confiés pour leur adoption.

8 dossiers de familles enregistrés dans les CEJA sont en attente

En 2009, 6 familles sont parties au Brésil pour l'adoption dont 3 familles pour l'adoption de 4 enfants à RIO DE JANEIRO et 3 familles pour l'adoption de 6 enfants à VITORIA.

4 dossiers sont en cours d'étude ou de réalisation avant envoi aux CEJA

Organisation au Brésil :

Mission au Brésil effectuée du 6 au 13 Mars 2009 menée avec une subvention du SGAI sur décision du Ministère Des Affaires Etrangères :

Laurent Marioton, président, est allé au Brésil au mois de Mars. En présence de Brigitte Kernbaum, représentante nationale, il a rencontré Madame Lamégo, responsable des liens avec les OAA, coordinatrice, au « secrétariat spécial des droits humains » (Secretaria Especial dos Direitos Humanos) à l'Autorité Centrale Administrative Fédérale de Brasilia.

L'accueil a été très cordial et des explications ont été données s'agissant de la réalité de l'adoption aujourd'hui au Brésil. Les Brésiliens adoptent plus qu'avant, en raison de l'augmentation du niveau de vie d'une certaine couche sociale, mais ce niveau de vie ne leur permet pas encore d'adopter des fratries. Ils souhaitent en général adopter des enfants jeunes, de moins de 7 ans. Des parents étrangers sont sollicités pour les enfants plus âgés et les fratries avec des aînés de 8 ans ou plus .

Des rencontres ont eu lieu à la CEJA de SAO-PAULO, à la CEJA de VITORIA, à la CEJA de RIO DE JANEIRO

Les autorités compétentes ont toutes déclaré que le nombre des enfants adoptés par les brésiliens a augmenté. Un fichier informatique recense désormais les enfants à adopter, ce qui permet de mieux corrélérer, à l'intérieur du Brésil, les dossiers d'adoptants avec ces enfants quelque soit l'état dans lequel ils grandissent..

En 2008 :160 enfants ont été adoptés par des familles étrangères (en particulier italiennes) dans l'état de SAO-PAULO et 25 enfants dans l'état d'ESPIRITO SANTO

Dans chacun de ces états la présence italienne est importante. Les associations italiennes soutiennent financièrement les institutions d'accueil et les initiatives locales prises en direction des enfants. Les familles italiennes adoptent en nombre important les enfants grands et les fratries dont les aînés ont parfois plus de 10 ans.

Dans chacune des CEJA des explications détaillées ont été données sur les fonctionnements des commissions, sur les procédures d'apparementements, sur les compétences des juges des mineurs. La volonté d'agir dans l'intérêt des enfants a été réaffirmée de part et d'autre.

Les responsables de CEJA sont en recherche de familles pour des fratries nombreuses et ont, pour chacune d'entre elles, évoqué des cas d'enfants pour les lesquels des perspectives d'avenir sont recherchées

Depuis mai 2008, Brigitte Kernbaum est représentante nationale d'Edelweiss-Accueil auprès des autorités brésiliennes et elle fait preuve d'une grande efficacité pour gérer une situation administrative de plus en plus complexe.

Les correspondantes sur place font le suivi dossiers des familles en attente, récoltent les informations et font le lien avec les CEJAIS, nous font remonter les informations sur les enfants adoptables.

Nilzete Moraes traductrice à Vitoria suite aux nouvelles dispositions transmises par le consulat du Brésil en France concernant l'arrêt des légalisations des dossiers et l'obligation de les faire traduire au Brésil, réalise avec compétence, rapidité et efficacité les traductions de tous les dossiers des adoptants avant de les transférer aux responsables sur place de chaque état pour qu'ils soient déposés auprès des CEJA.

Une nouvelle loi datant d'octobre 2009 précise que les enfants ne doivent pas séjourner plus de 2 ans en institution d'accueil... La question est posée concernant son application ?

A deux reprises, les juges ont recherché en 2009 plusieurs couples d'adoptants pour confier des enfants d'une même fratrie. Ces familles doivent rester en relation. Ces apparentements spécifiques nécessitent un investissement important de la part des référents et des personnes engagées à Edelweiss-Accueil.

Organisation de la commission Brésil :

Audio - conférences : Le coût est élevé, il dépend de la durée ainsi que du nombre de personnes participantes et n'est plus pris en charge par la FFOOA comme précédemment.

1 seule audio-conférence a été réalisée en septembre 2009

Elles sont cependant un outil indispensable en situation d'urgence. La limitation de ce moyen de communication pour des raisons financières est regrettable car l'adoption d'enfants grands requiert des échanges et des prises de position concertées et coordonnées de la part de l'équipe Brésil dont les membres sont éloignés géographiquement les uns des autres.

Travail de réflexion et de formation 2 réunions ont eu lieu avec Christine Marcepoil (psychologue) par rapport à l'accueil des enfants grands et à l'accompagnement des familles le Samedi 30 Mai et le Samedi 26 Septembre.

accompagnement post-adoptif : Tout au long de l'année visites aux familles et rédaction des rapports de suivi des enfants arrivés en 2008 et 2009 : 8 familles soit 13 enfants concernés. Les membres de l'équipe Suivis se sont, pour la plupart, réunis au cours des supervisions qui ont été organisées le 26 avril et le 22 novembre 2009 en présence de la psychologue Christine Marcepoil

30 août à NANCES : Pique-nique + temps d'échanges avec une vingtaine de familles ayant adopté ou en attente d'adoption au Brésil et au Pérou.

Travail administratif:

Edelweiss-Accueil ainsi que les autres OAA français et étrangers habilités ont été dans l'obligation d'effectuer des démarches pour leur enregistrement auprès du Ministère de la Justice. Il s'agit d'un recensement national de grande ampleur qui ne concerne pas seulement les associations d'adoption internationales mais également les sociétés et toutes les associations étrangères présentes au Brésil....

Le Ministre d'Etat de la Justice brésilienne a enregistré Edelweiss-Accueil pour agir au titre d'organisme autorisé dans le cadre de l'adoption internationale au Brésil. la déclaration officielle très attendue de cette autorisation est parue au « Diaro Oficial da Uniao » (journal officiel) du 11 décembre 2009. Elle a été accordée à la suite de présentation de notre part, depuis Octobre 2008, de dossiers exigeants à constituer.

Ensuite le credenciamento délivré par l'Autorité Centrale Brésilienne est paru à son tour au « Diaro Oficial da Uniao » du 24 Décembre 2009. La demande de renouvellement devra être effectuée en Novembre 2010.

- Le rapport d'activités doit être transmis à l'Autorité centrale une fois par an. Envoi du rapport d'activités de 2008 : le 7 Avril 2009.
- Envoi de rapports mensuels à la police fédérale effectué par Brigitte responsable nationale
- Demande de renouvellement du « cadastramento » à la police fédérale à partir de Novembre avec de nombreuses relances jusqu'en Décembre – le certificat de « cadastramento » est toujours en attente à ce jour.
- Un nouveau décret : la portaria n°- 1.272, de 3 de julho de 2008 oblige à des contraintes administratives supplémentaires. Un rapport d'activités complémentaire doit être enregistré au ministère de la justice par système informatisé.

Un enregistrement d'Edelweiss-Accueil au fichier informatique du ministère de la Justice a été effectué.

Le Brésil ne reconnaît pas officiellement l'A.F.A. en tant qu'intermédiaire pour l'adoption.

C/ PEROU (PAYS CONVENTION DE LA HAYE)

Le 15 décembre 2008, nous avons adressé à la Secrétaire du MIMDES, une demande d'élargissement de notre convention afin qu'Edelweiss-Accueil puisse accompagner les adoptions d'enfants entre 0 et 8/9 ans. Nous n'avons pas eu de réponse favorable en 2009.

La convention « Angeles que Aguardan » (enfants grands de plus de 8 ans, fratries, enfants présentant un handicap ou une maladie) qui arrivait à échéance le 2 Octobre 2008 a été renouvelée par le MIMDES le 26 mai 2009 pour une durée de deux ans. (Cette campagne pour l'adoption d'enfants grands, fratries et enfants à particularités a été initiée en 2003 par le MIMDES.). Notre correspondant dans le Pays a été reconduit dans ses fonctions (agrément).

La plupart des enfants accueillis dans les foyers de l'INABIF ne sont pas adoptables.

En conséquence, les délais d'attente pour les familles étrangères s'allongent. L'âge des enfants est de plus en plus élevé y compris pour les fratries.

Cependant, les adoptions prioritaires peuvent être rapides.

Les difficultés essentielles pour Edelweiss-Accueil se situent au niveau de l'apparement : peu de familles s'engagent pour l'adoption de fratries avec des aînés dont l'âge est de plus de huit ans.

Les liens avec les avocats et les autorités locales du MIMDES sont très fréquents et très satisfaisants grâce au travail de notre correspondant à Lima.

Cependant, il faut signaler qu'un couple a rencontré des problèmes lors de son séjour à Lima. En effet, l'enfant n'avait pas été préparé à son adoption dans le foyer où il était hébergé. Des difficultés de relations importantes entre ce foyer et les services du MIMDES ont rendu les démarches très compliquées.

Le suivi des enfants péruviens après leur arrivée en France est obligatoire pendant une durée de quatre ans à raison de deux rapports par année.

Les 8 rapports de suivis traduits et légalisés doivent être envoyés au fur et à mesure au représentant d'Edelweiss-Accueil sur place qui est chargé de les transmettre au MIMDES.

Nous avons respecté les délais et adressé le premier rapport de suivi le 4 septembre 2009.

En France, Edelweiss-Accueil est le seul OAA qui réalise des adoptions au Pérou.

Sur les 246 enfants adoptés au Pérou en 2009 (dont 145 par des étrangers), 71 étaient des enfants de la Campagne Angeles que aguardan.

Edelweiss-Accueil a réalisé deux adoptions en 2009 : deux enfants avec handicaps physiques de 4 ans et ½ et 7 ans et ½ adoptés, respectivement, à Arequipa et à Lima.

L'AFA est également autorisée à travailler avec le Pérou.

Durant l'année 2009, nous avons eu deux contacts téléphoniques cordiaux avec la rédactrice de l'AFA pour le Pérou, Madame de la Costa.

– REACTUALISATION DES DOCUMENTS

Tout au long de cette année, la Commission Pérou a beaucoup travaillé pour mettre à jour les documents en direction des familles et les rendre conformes aux attentes des services de l'adoption du MIMDES. Nous avons eu des relations constantes et fructueuses avec notre représentant à Lima.

– PREPARATION DE L'ADOPTION AU PEROU

Une adoption a eu lieu en janvier, la seconde en juin 2009.

1 dossier était en attente d'attribution en fin 2009.

2 dossiers envoyés au PEROU en 2009 sont à l'étude.

4 dossiers sont en cours de réalisation avant envoi au MIMDES.

V- RELATIONS AVEC LE S.A.I, LES CONSEILS GENERAUX, LES AUTRES OAA, LA FEDERATION...:

AVEC LE SAI

Le 24 février 2009, le président d'Edelweiss-Accueil et Jacqueline Lavy, responsable des relations avec le Pérou ont répondu à la convocation de Madame Nowak au SAI, suite à la décision d'étudier la suppression d'une ou plusieurs habilitations pour manque « flagrant d'activité » de 3 OAA; dont celle d'Edelweiss-Accueil au Pérou ;

suite à cette intervention l'habilitation pour le Pérou est, à ce jour, maintenue.

AVEC LES CONSEILS GENERAUX

Jeudi 5 juin 2009, deux administrateurs d'Edelweiss-Accueil ont rencontré les membres de la cellule adoption du Conseil Général de la Haute-Savoie pour présenter l'Organisme, son travail et sa situation. Ils ont eu beaucoup de questions de la part des assistantes sociales, des psychologues et du personnel administratif. La réunion a été très positive.

Le 11 juin 2009, 2 administrateurs ont participé au colloque REGARDS CROISES SUR L'ADOPTION, organisé par le Conseil Général du Rhône, à l'Hôtel du département de LYON .

Le 12 Juin 2009 1 administrateur et 1 membre actif d'Edelweiss Accueil ont rencontré les responsables adoption du Conseil Général de la Loire

Mi- Octobre 2009 : 2 administrateurs ont rencontré Mme Duc-Marin chef de cabinet de Mr H. Gaymard, président du Conseil général de la Savoie pour présenter Edelweiss-Accueil et pour demander une augmentation de subvention pour l'année 2010

AVEC LA FFOAA (Fédération Française des Organismes Autorisés d'Adoption)

Edelweiss Accueil est affiliée à la FFOAA (Fédération Française des Œuvres d'aide à l'Adoption), la plus importante des fédérations d'OAA puisqu'elle réunit 27 OAA sur la cinquantaine qui existe en France. De plus, Edelweiss-Accueil est membre du Conseil d'administration de la FFOAA

Cette affiliation permet à Edelweiss Accueil de recevoir des informations (mais aussi d'en faire remonter le cas échéant) venant des instances dirigeantes que sont le Ministère des Affaires Etrangères, l'Autorité Centrale française pour l'Adoption Internationale et le SAI (Services de l'Adoption Internationale).

De même, la FFOAA diffuse les informations qu'elle obtient auprès du Conseil Supérieur de l'Adoption, du CNAOP (Conseil National pour l'Accès aux Origines Personnelles) et de l'AFA (Agence Française pour l'Adoption). Ainsi, elle suit actuellement la réforme en cours de l'adoption.

La FFOAA organise également des formations qu'elle propose aux membres actifs des OAA. Ces formations évoluent en fonction des besoins en compétences des OAA et peuvent concerner des thèmes aussi variés que l'informatique, la psychologie de l'enfant ou le suivi des familles. (pas de formation proposée en 2009)

Actuellement le SAI fait pression pour que les OAA accompagnant peu d'adoptions se regroupent ou fusionnent. La FFOAA réfléchit pour se positionner

En 2009, Edelweiss-Accueil a participé :

- le 28 Mars, au Conseil d'administration et à l'assemblée générale à Paris

Tout au long de l'année, Edelweiss-Accueil :

- a apporté ses idées aux différents débats d'actualité
- a participé aux travaux de réflexion concernant les enfants grands
- a rédigé « les fiches leaders PO » : Brésil et Pérou

AVEC ENFANCE ET FAMILLE D'ADOPTION – EFA :

Une réunion a eu lieu à LA BIOLLE (Savoie) le 15 Novembre : assises régionales de l'adoption (départements 73,38,74) avec de nombreux intervenants EFA 73 a fêté le quarantième anniversaire de son existence

VI- VIE DE L'ASSOCIATION :

☐ FONCTIONNEMENT D'EDELWEISS-ACCUEIL

Environ 40 personnes participent au fonctionnement d'Edelweiss-Accueil

7 responsables sur place dans les pays (6 au Brésil et 1 au Pérou)

Des responsables du BLAS en Chine

50 bénévoles environ s'investissent pour l'association à plusieurs niveaux :

- conseil d'administration
- commissions de lecture de demandes d'adoption
- commissions par pays
- constitution et rédaction des dossiers administratifs
- constitution et rédaction des notices, brochures, documents en direction des adoptants
- rédaction des fiches, des plaquettes de présentation d'Edelweiss-Accueil, de la lettre d'informations
- comptes-rendus des divers CA, commissions et réunions
- relations avec les pays étrangers
- accueil et accompagnement des familles en attente d'adoption
- témoignages d'adoption
- commission de suivis des enfants : suivi et rédaction des rapports nécessaires concernant les enfants et leurs familles après l'arrivée en France des enfants
- site web et extra net

Conseil d'administration : 14 membres actifs

6 réunions du conseil d'administration ont été nécessaires pour décider des orientations et de l'évolution du fonctionnement d'Edelweiss-Accueil par rapport aux exigences administratives de la France, du Brésil, du Pérou, de la Chine et par rapport aux familles en attente d'adoption.

Commissions de lecture des dossiers des postulants à l'adoption : 20 membres actifs répartis en 4 groupes locaux (un groupe complémentaire créé en octobre 2007 région Loire/Rhône)

Pour l'année 2008/2009, il y a eu 15 commissions lecture réparties sur 4 groupes : groupe Loire/Rhône (composé de 6 personnes), groupe Nances (5 personnes), groupe Ugine (4 personnes) et le groupe Loire/Ain (5 personnes).

Groupe Loire/Rhône : 3 commissions

Groupe Nances : 6 commissions

Groupe Ugine : 3 commissions

Groupe Loire/Ain : 3 commissions

Les séances se sont tenues à peu près toutes les 3 semaines ; un planning sur l'année scolaire est soumis aux membres de la commission lecture et peut être réajusté selon les disponibilités de chacun.

Les entretiens avec les postulants ont été assurés par 17 personnes soit 8 binômes et 1 personne seule (2 binômes en Haute-Savoie, 3 binômes + 1 personne seule en Savoie, 2 binômes en Rhône/Loire, 2 binômes dans l'Ain)

Il est à noter que 3 binômes soit 6 personnes ont émis le souhait de ne plus recevoir de couples postulants pour les entretiens ce qui a entraîné une diminution du nombre de référents entretien et une augmentation du nombre d'entretiens assurés par les binômes restants.

Edelweiss Accueil a dû organiser 2 sessions de formation à l'entretien ce qui a permis à 4 nouveaux binômes d'assurer des entretiens depuis Septembre 2009.

Commission suivi des enfants adoptés

Un travail régulier a été conduit tout au long de l'année 2009

2 supervisions en présence de Christine MARCEPOIL, psychologue, ont eu lieu *le 26 avril et le 22 novembre 2009*.

Il a été recommandé que tous les membres effectuant des suivis assistent aux supervisions.

L'équipe Suivis Post-Adoption compte une vingtaine de membres formés et bien répartis géographiquement. On peut toutefois constater qu'il serait appréciable d'avoir dans l'équipe des membres situés sur le département 69 et surtout dans les départements du sud de la France (06, 30, 34, 83 ou 84). Une réunion a eu lieu le 6 décembre et 2 nouveaux référents vont s'engager près de Montpellier.

Commissions par pays

Leurs missions:

- réfléchir sur la réalité de l'adoption dans ces pays
- rédiger des documents pour améliorer l'information aux familles et pour mieux les accompagner
- rédiger des courriers et les dossiers en direction des autorités françaises et étrangères
- obtenir les renouvellements d'autorisations, de conventions, de contrats.....
- réaliser tout le travail nécessaire pour l'organisation des adoptions

ACTION SPECIFIQUE EN DIRECTION DES ENFANTS GRANDS : REUNION AVEC LES FAMILLES POSTULANTES

Deux réunions sur le thème de l'adoption d'enfants grands (Pérou et Brésil) ont eu lieu à Nances, dans la salle de la Mairie : le 8 février 2009 et le 30 mai 2009

Les rencontres ont été animées par le président d'Edelweiss, des membres du CA, la secrétaire et des membres actifs de l'association.

Suite à un diaporama présentant notre organisme et quelques photos expliquant la mission effectuée à Lima, en février 2008, un débat s'est instauré entre les participants et les responsables d'Edelweiss-Accueil.

De nombreuses questions ont été posées concernant les critères du Brésil et du Pérou. L'équipe d'Edelweiss-Accueil a pu répondre aux interrogations, aux inquiétudes et présenter la réalité de l'adoption dans ces pays ainsi que l'évolution des critères (âge, fratries...).

Ces rencontres ont permis aux futurs adoptants, 12 couples et 2 célibataires, de faire mûrir leur projet, d'envisager des entrevues avec les ASE pour modifier l'âge des enfants dans les notices d'agrèments.

Les participants ont remercié les organisateurs pour cette initiative.

Ils ont beaucoup apprécié ce soutien dans le cheminement vers l'adoption, parcours souvent accompagné de doutes et de solitude...

DELEGATIONS DEPARTEMENTALES

Rappel : Le but des délégations départementales est double :

- Permettre d'avoir 1 ou 2 référents avec 1 suppléant chacun, par département ou groupe de département pour se mettre en conformité avec le décret d'Avril 2002 concernant les OAA en l'entourant d'une équipe (section II, Art. 9, 1°)
- Constituer des équipes départementales pour dynamiser et créer des relais locaux d'Edelweiss selon les possibilités et les disponibilités de chacun(e)

| 2009 a permis de continuer la mise en place de ce projet.

Les délégués départementaux

Assurent les liens avec les Conseils Généraux (convocation à des réunions, rencontres diverses, avec les services de l'Aide Sociale à l'Enfance..)

Les comités d'animation départementaux organisent des rencontres et des réunions

Samedi 17 janvier 2009 à Jailland (26) à 15 heures était conviée une cinquantaine de familles adoptives ou futures adoptives des départements de la Drôme (26), Ardèche (07), Loire (42), Haute-Loire (43) et Puy de Dôme (63).

L'après-midi a commencé par un moment de convivialité autour d'un café en attendant l'arrivée de toutes les familles. Nous avons présenté les associations : Edelweiss –Accueil et Edelweiss –Espoir sous forme d'un diaporama avec pour toile de fond de susciter l'envie de créer de nouvelles équipes départementales. Ces petits groupes d'animations pourraient organiser des manifestations à vocation humanitaire pour permettre à Edelweiss-Espoir de poursuivre les actions engagées et apporter de nouvelles aides.

Mais la plupart des familles présentes (environ une douzaine) est dans l'attente et comme chacun sait, compte tenu de la réalité de l'adoption internationale, il est tout à fait compréhensible que l'attente soit au centre des préoccupations de chacun. C'est pourquoi les prises de paroles se sont orientées vers le questionnement lié à l'attente.

A Rives de Giers, le mercredi 12 Septembre, une rencontre a été organisée en direction des familles des départements 38, 69, 01, 71. Des réflexions ont permis mettre en chantier de nouvelles actions pour financer les projets d'Edelweiss-Espoir

A Buzignargues (34) le Samedi 5 décembre 2009, étaient invitées les familles des départements 06, 04, 83, 84, 13, 30, 34, 12, 48, 11, ayant adopté un enfant par l'intermédiaire d'Edelweiss-Accueil.

Les familles en attente d'adoption n'étaient pas conviées à cette réunion de travail dont le but était de motiver une petite équipe locale pour assumer quelques responsabilités de proximité. Ce sont en majorité les familles proches de Montpellier ou résidant tout à côté de cette ville qui avaient fait le déplacement

Un diaporama faisant l'historique de toutes les réunions « départementalisation » organisées depuis juillet 2008 a été commenté.

Une présentation rapide d'Edelweiss-Espoir, d'Edelweiss-Accueil, de leurs objectifs et de leur fonctionnement a également été exposée.

Par ailleurs des propositions ont émergé, concrétisant, ainsi, la mise en route d'un groupe actif dans les départements de la Lozère, de l'Aveyron, du Gard et de l'Hérault : familles référentes pour des témoignages, des suivis d'enfants, des rencontres entre parents adoptifs et familles en attente, pour la mise en place de liens avec les Conseils Généraux

Les relais dans le SUD voient le jour et les savoirs-faire se transmettent : les grands déplacements depuis la Savoie ou le Rhône pour effectuer, par exemple, les suivis post-adoptifs pourront ainsi être évités et remplacés par un accompagnement moins distant.

Perspective pour l'année 2 010 :

Les premières pierres ont été posées pour faire rayonner Edelweiss-Espoir dans les départements et répondre aux besoins des enfants restés là-bas et des parents et futurs parents ici.

Il reste des départements à couvrir par les référents départementaux : cela se fera au fur et à mesure des engagements des membres actifs, dans le respect des principes retenus en CA.

La voie est maintenant tracée pour les comités d'animation départementaux : certains groupes de département commencent à frémir, espérons qu'ils puissent poursuivre et organiser d'autres moments de rencontre afin de poser les jalons vers des actions de proximité.

Un concert choral programmé au mois de mars prochain devrait avoir lieu afin de récolter des fonds au profit d'Edelweiss-Espoir.

ORGANISATION D'EDELWEISS-ACCUEIL

1/ Le fonctionnement administratif de l'association est facilité :

Par le travail à temps partiel de 2 secrétaires (21 + 12 heures par semaine) jusqu'au mois d'Août 2009

Faute de moyens financiers, depuis le mois de septembre 2009, Edelweiss Accueil a dû se séparer d'une secrétaire et à ce jour une seule secrétaire est salariée à temps partiel et rémunérée pour 24 heures hebdomadaires.

Il est à noter que les membres actifs ont effectué environ 2 600 heures de travail bénévole pour le bon fonctionnement d'Edelweiss-Accueil

Le travail administratif d'Edelweiss Accueil est aussi facilité grâce à l'utilisation d'une base de données « extra net »

*** Base de données « extranet » :**

Des améliorations ainsi que des développements complémentaires ont été effectués et sont en évolution constante.

Rappel :

- ✓ La base de données est accessible par Internet à tous les titulaires d'identifiants
- ✓ Une attestation de confidentialité a été élaborée et signée par les membres actifs de l'association.
- ✓ Les données concernant les adhérents et les adoptants sont disponibles. Les données sont accessibles grâce à des liens entre les noms d'orphelinats, de familles, d'enfants, de pays, etc.
- ✓ Le suivi des dossiers est possible en temps réel grâce aux mises à jour réalisées systématiquement par la secrétaire de l'association

INFORMATIONS POUR LES FAMILLES

1) Organisation en plus de l'assemblée générale et des réunions de CA et du travail dans différentes commissions:

. d'une réunion d'information avec les familles avant leur départ en Chine

Et dans le cadre de la départementalisation : (cf. paragraphe délégation départementale)

- . d'une réunion à JAILLANS (Drôme)
- . d'une réunion à Rives de Giers (Loire)
- . d'une réunion à BUSIGNARGUES (Hérault)

Le 16 mai 2 009, à Triors, à l'initiative des membres du groupe de la Drôme, une dizaine de couples était réunis pour assister à une conférence sur l'attente animée par Madame DULLIAND, psychologue, sur le modèle de celle qui avait déjà eu lieu en Savoie le 29 novembre 2 008.

Il y a eu plusieurs temps pendant cette conférence animée par Madame Dulliand :

- . Un exposé sur le thème de l'attente avant l'adoption
- . Les expressions des doutes, des questions face à l'attente de la part des participants
- . Un goûter sous un soleil radieux

2) Edition d'une lettre d'information en Janvier diffusée en direction des adhérents, des adoptants, des familles en attente d'adoption, de la MAI, des 24 conseils généraux, des interlocuteurs étrangers. Cette lettre rédigée par plusieurs membres actifs est le reflet des activités marquantes d'Edelweiss-Accueil tout au long de l'année.

La lettre d'Edelweiss-Espoir était jointe à l'envoi de cette lettre et le lien entre les 2 structures a pu ainsi être réaffirmé.

3/ Rénovation, amélioration, actualisation du site Web : cette présentation invite à découvrir les objectifs, l'éthique et les activités d'Edelweiss-Accueil. Le site est de plus en plus consulté.

Une mise à jour est régulièrement faite sur ce site |

Historique

10 juin 2007 : Mise en place d'un outil de suivi statistique

Juillet à novembre 2007 : Refonte complète du site à la norme W3C pour une meilleure visibilité/lisibilité et pour améliorer et accélérer la communication

Les faits marquants :

- 1er décembre 2007 : Mise en place du nouveau site
- 1er janvier 2008 : Mise en ligne des dates de coupures pour l'adoption en Chine
- Conclusions :
- Grâce à une mise à jour régulière le site remplit son rôle « informatif »
- Sa visibilité s'est accrue
- La communication vers les membres Edelweiss va s'accroître tout en réduisant les coûts pour l'association (mise en ligne des lettres annuelles ... infos sur la départementalisation etc)...

RENCONTRES CONVIVIALES

Un pique-nique a eu lieu le 21 juin entre les familles adoptantes ou en attente d'adoption et tous les membres d'Edelweiss Accueil

PIQUE-NIQUE « ENFANTS GRANDS »

Le Dimanche 30 août 2009, les familles postulantes pour le Pérou et les familles récemment arrivées du Pérou étaient conviées au pique-nique annuel Brésil-Pérou. Les familles de retour de Lima ont pu témoigner de leurs expériences.

SUBVENTIONS ACCORDEES, DONNS, ADHESIONS

Pendant l'année 2009 :

* Des subventions nous ont été octroyées par :

- Le SAI (Secrétariat pour l'Adoption Internationale) :
2000 euros pour une mission en Chine
- Le conseil général de Savoie :
1730 euros pour des frais de fonctionnement
- La Caisse d'Allocations Familiales de Grenoble
1000 euros pour des frais de formations et de supervisions
- Le Conseil Général des Alpes de Haute-Provence
500 euros pour les frais de maintenance du photocopieur.

* Des dons pour un montant de 1.152,43 euros nous sont parvenus de familles adoptives

* 152 personnes ont adhéré à Edelweiss-Accueil (coût de l'adhésion : 15 €) dont 74 membres actifs et 78 membres associés

L'impression de notre lettre d'information a été effectuée gracieusement par un papa adoptif. L'assemblée peut le remercier chaleureusement car cela représente une économie importante pour les charges de fonctionnement de notre association (plus de 1.000 euros)

EDELWEISS-ESPOIR

Engagements d'Edelweiss-Espoir en 2009 :

- BRÉSIL: soutien financier mensuel pour le fonctionnement de:
 - * Simplemente à Vitoria ; projets Metamorfoso et Viva Viana
 - * TOGO: financement de programmes scolaires dans la région rurale d' Hamoegbé (parrainages)
- MADAGASCAR: parrainages d'enfants à Tannanarive
- BURKINA FASO: soutien à Ouahigouya de l'ASED : prise en charge de 80 enfants très démunis délaissés ou abandonnés (En lien avec l'association Chambéry/Ouahigouya) et de la gestion d'une ferme pédagogique
- CHINE : Orphelinat de Nan Chang
- PÉROU : accompagnement de projet de développement dans les Andes péruviennes
- BENIN : soutien de l'orphelinat (soins médicaux aux enfants) et de l'école CASE à Parakou

Les liens entre Edelweiss-Espoir et Edelweiss-Accueil (entre soutien aux projets de développement dont les enfants sont les bénéficiaires et adoption) se renforcent et se développent.

VII - LES ACTIVITES DE FORMATION :

1/Formations internes à Edelweiss-Accueil animée par Christine MARCEPOIL, psychologue

. 2 réunions de formation pour l'accueil des enfants grands et l'accompagnement de leurs parents le 30 Mai et le 26 Septembre 2009. Réflexions et capitalisations d'expériences importantes par rapport aux diverses situations rencontrées.

. 2 supervisions le 16 Mars et le 23 Novembre 2009, avec Christine MARCEPOIL, de toutes les commissions « lecture » « entretiens » et « suivis » ont rassemblé un grand nombre de participants

La supervision des membres actifs bénévoles faisant partie des commissions de lecture, ayant en charge pour certains les entretiens et pour d'autres le suivi des enfants adoptés est indispensable pour une meilleure approche des entretiens à réaliser,

et pour un accompagnement personnalisé de qualité avant et après l'arrivée du (ou des) enfant(s). Cet espace de réflexion permet d'aborder les problèmes liés à la parentalité adoptive.

Les personnes impliquées acquièrent au travers des supervisions des compétences leur permettant, de mettre de la distance afin d'analyser et de gérer des situations spécifiques. Elles augmentent leur champ de connaissances, ce qui leur permet de donner des informations aux adoptants, éventuellement des conseils pratiques. Elles apprennent à avoir une meilleure écoute et à apporter un soutien plus adapté aux familles

Christine MARCEPOIL, psychologue, clinicienne, psychanalyste avec qui nous travaillons depuis 5 ans anime les réunions permettant la capitalisation des expériences de tous, les confrontations de point de vue, les échanges sur les questionnements. Elle allie théorie et étude de cas en vue de mieux cerner les différentes situations qui pour certaines peuvent s'avérer complexes: mises en relation délicates quelquefois entre enfants et adoptants, suivi d'enfants ou / et de familles en difficulté, attachement entre les parents et les enfants ... création du lien ...scolarité...adolescence..

2/Formation externe avec la FFOAA (Fédération Française des Organismes Autorisés d'Adoption)

Pas de formation proposée en 2009

VII – LES DIFFICULTES RENCONTREES PAR EDELWEISS-ACCUEIL

Les instances publiques et les ministères concernés accordent très peu d'aide financière alors que notre objet associatif requiert de plus en plus de professionnalisme.

En ce qui concerne les subventions octroyées pour l'année 2009 :

. 2.000 € par le Ministère des Affaires Etrangères

Nous avons demandé une subvention aux Conseils Généraux de tous les départements pour lesquels nous avons une autorisation de fonctionnement, nous avons obtenu 2 subventions :

. 1.730 € par le Conseil Général de la Savoie pour des frais de fonctionnement

. une subvention de 500 € du Conseil Général des Alpes de Haute Provence pour frais de maintenance de notre photocopieur

Nous avons également sollicité les Caisses d'Allocation Familiale des mêmes 24 départements pour une aide financière (projets de soutien à la parentalité). Seule, la CAF de Grenoble nous a alloué une subvention de 1.000 euros pour frais de formation et supervision. Ces instances qui nous soutiennent sont vivement remerciées ... des aides complémentaires sont absolument indispensables pour poursuivre notre action.

En 2009 Edelweiss-Accueil a traité 292 demandes d'adoption par courrier.

Sur 281 lettres envoyées par des couples résidant dans les départements où nous sommes autorisés à fonctionner, nous avons adressé 73 questionnaires.

Au final au 31 Décembre 2009, 26 dossiers ont été envoyés dans les pays où nous sommes habilités.

Le travail de gestion des dossiers des familles qui nous sollicitent est important.

Certains projets d'adoption ne correspondent ni à la réalité locale ni au profil des enfants adoptables (Brésil/Pérou) Peu de familles, malgré une évolution perceptible, formulent un projet d'adoption pour des enfants de plus de 6 ans ou des fratries dont l'aîné peut avoir 8 ans ou plus. Il faut donner beaucoup d'explications aux adoptants qui se posent des questions par rapport à la réalité de l'adoption au Brésil et au Pérou

Conserver le lien avec le Brésil demande beaucoup d'énergie et d'investissement compte tenu des contraintes administratives de plus en plus importantes émanant de l'autorité centrale de Brasilia , du Ministère de la Justice, de la police fédérale en application des nouvelles lois et des décrets récents. Il en est de même au Pérou : il faut renouveler la demande de convention tous les 2 ans ; la rédaction du dossier sollicité et les documents à rassembler exigent disponibilité et professionnalisme.

Les autorités centrales du Brésil et du Pérou très attachés à l'éthique et à l'intérêt supérieur de l'enfant sont très exigeantes au point de vue administratif et par rapport à la qualité des dossiers des familles, ce qui nécessite pour Edelweiss Accueil une adaptation permanente, des efforts de formation et de concertation pour l'accompagnement des adoptions spécifiques (enfants grands, fratries avec aînés âgés, enfants porteurs de handicaps...)

Les délais d'attente en Chine s'allongent, ce qui représente une difficulté pour les futures familles adoptives. Ceci est la conséquence d'une modification du paysage de l'adoption internationale : dans les pays d'origine des enfants, la protection de l'enfance se développe, le nombre d'abandons diminue, le nombre d'adoptions nationales augmente : cette évolution est un progrès important et répond au principe de subsidiarité sur lequel la Convention de La Haye s'appuie et qui constitue une des valeurs fondamentales inscrites dans la charte d'Edelweiss-Accueil.

Face à cette conjoncture, l'avenir de notre association dépend d'un redéploiement de nos activités.

Il est peut-être possible de trouver une voie de solidarité entre OAA portée par des projets dynamisants

favorisant des synergies :

- demandes de nouvelles habilitations par Edelweiss Accueil (éventuellement communes), si accord, avec d'autres OAA associés.
- formations en direction des adoptants eux-mêmes et des membres bénévoles des OAA associés concernés (adoption des enfants grands, accompagnement pendant l'attente)
- L'aide concrète et la confiance du SAI sont indispensables pour que les capitalisations d'expériences acquises après tant d'années et les relations avec les pays soient sauvegardées.